

CONTRÔLE SUR PIECES DE L'EHPAD AU BON ACCUEIL

Septembre-2024

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_01	1 - Gouvernance	Prescription_01	Elaborer un projet d'établissement afin de se mettre en conformité avec l'article L311-8 du CASF.	12 mois	Projet d'établissement
Ecart_07	1 - Gouvernance	Prescription_07	Poursuivre la recherche d' un médecin coordonnateur afin de respecter la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Publication d'une offre de recrutement d'un médecin coordonnateur
Ecart_08	2 -Ressources Humaines	Prescription_08	Mettre en place une organisation permettant la présence de personnel aide-soignant la nuit afin de garantir la sécurité et la qualité de prise en charge des résidents (art L311-3 al 1 du CASF).	3 mois	Planning de nuit
Remarques_07_08 et 09	3-Gestion des risques	Prescription_09	Améliorer le dispositif de gestion des risques en : <ul style="list-style-type: none"> - Mettant en place un dispositif de recueil, de traitement et d'analyse des évènements indésirables formalisé et opérationnel en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS, - Mettant en place un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles au sein de l'établissement dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM/HAS. - Mettant en place un dispositif de recueil, de traitement et d'analyse des réclamations des résidents et des familles formalisé et opérationnel en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS. 	12 mois	Procédure de recueil, de traitement et d'analyse des évènements indésirables Calendrier des réunions d'analyse de pratiques professionnelles Procédure de recueil, de traitement et d'analyse des réclamations des résidents et des familles
Remarque_01	1 - Gouvernance	Recommandation_01	Elaborer un calendrier des astreintes opérationnel afin de s'assurer de la continuité de la fonction de direction		

Remarque_02	1 - Gouvernance	Recommandation_02	Formaliser /Poursuivre la formalisation les/des décisions prises par la direction et les diffuser/ leur diffusion		
Remarque_03	1 - Gouvernance	Recommandation_03	Attester du suivi d'une formation à l'encadrement de l'infirmière coordonnatrice.		
Remarque_05	2 -Ressources Humaines	Recommandation_05	S'inscrire dans une démarche proactive pour renforcer la qualité de l'accompagnement des résidents la nuit, en interne ou en vous appuyant sur un dispositif mutualisé déjà existant ou en mettant en place un dispositif mutualisé ad hoc avec d'autres EHPAD.		
Remarque_06	2 -Ressources Humaines	Recommandation_06	Elaborer un plan de continuité d'activité		

350030987_CCAS IFFENDIC